



Assemblée générale

Distr. générale
29 mai 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Point 115 b) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination de membres du Comité des contributions

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : Yaron **Wax** (Israël)

1. Les recommandations que la Cinquième Commission a déjà présentées à l'Assemblée générale au titre du point 115 b) de l'ordre du jour figurent dans les rapports de la Commission publiés sous les cotes [A/74/525](#), [A/74/525/Add.1](#) et [A/74/525/Add.2](#).
2. La Commission a repris l'examen de la question au cours de la deuxième partie de la reprise de sa soixante-quatorzième session, durant laquelle elle s'est réunie en ligne en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Elle a examiné une note du Secrétaire général ([A/74/102/Add.3](#)) concernant le siège devenu vacant au Comité des contributions à la suite de la démission de Zhang Wei (Chine). Par cette note, la Commission a été informée que le Gouvernement chinois avait proposé que Lin Shan (Chine) occupe le poste laissé vacant et que cette candidature avait été approuvée par le Groupe des États d'Asie et du Pacifique.
3. Le 22 mai, le Président de la Commission a déposé aux fins d'examen, au titre de la procédure d'approbation tacite, comme prévu par les décisions 74/544 et 74/555 de l'Assemblée générale, un projet de décision par lequel la Commission recommanderait à l'Assemblée générale de nommer M. Lin membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le _____¹ et venant à expiration le 31 décembre 2020 (voir par. 5).
4. Le 29 mai, la Commission a considéré que le projet de décision était adopté, conformément à la procédure définie dans les décisions 74/544 et 74/555 (voir par. 3). Elle a également fait observer qu'elle prendrait note de la décision à sa réunion suivante, qui se tiendrait dès que les circonstances le permettraient, après la levée des mesures de précaution.

¹ Date de l'adoption de la décision par l'Assemblée générale.



Recommandation de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer Lin Shan (Chine) membre du Comité des contributions pour un mandat prenant effet le _____¹ et venant à expiration le 31 décembre 2020.
